RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Arrêté du 20 MARS 2012

NOR : AGRT1208436A

modifiant l'arrêté du 11 février 2010 portant nomination au Comité national d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Vu les articles L. 323-1 à L. 323-16 du code rural et de la pêche maritime relatifs aux groupements agricoles d'exploitation en commun ;

Vu les articles R. 323-1 à R. 323-51 et notamment les articles R. 323-5 et R. 323-6 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté du 11 février 2010 portant nomination au Comité national d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun,

Arrête :

Article 1er

L'article 1er de l'arrêté du 11 février 2010 susvisé est modifié par les dispositions suivantes :

Sont nommés en qualité d'agriculteurs,

sur proposition de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles :

Mme LE BRUN (Sylvie) en remplacement de M. SAGET (Bertrand), titulaire,
Mme COTTIER (Jacqueline) en remplacement de M. CHAILLOU (Patrice), suppléant.

Article 2

Le directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 MARS 2012

Pour le ministre et par délégation :
Le Sous-directeur des entreprises agricoles

Christophe BLANC